



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Kosovo¹, Prizren

En été 2013, Madame S. a décidé de retourner volontairement dans son pays d'origine, le Kosovo, avec sa fille. Afin de faciliter sa réintégration, l'Office fédéral des migrations (ODM) lui a octroyé une aide financière pour réaliser un projet professionnel.

Lors de son arrivée à l'aéroport de Pristina, des représentants de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) l'ont accueilli puis accompagnés jusqu'à sa destination finale, située à une centaine de kilomètres au sud de la capitale.



Avec le montant de l'aide au retour, Madame S. souhaitait ouvrir un petit commerce. Elle craignait cependant de se lancer seule dans cette activité. Les conseillers de l'OIM Pristina l'ont alors aidé à construire un projet solide et complet qui respectait les conditions posées par l'ODM. Son projet approuvé, Madame S. a entrepris les démarches auprès des fournisseurs et, au fur et à mesure qu'elle a reçu la marchandise, l'OIM a effectué les paiements.



Quelques mois plus tard, Madame S. a ouvert son petit magasin au centre de Prizren. Les nombreux clients apprécient le choix et la variété des produits proposés. Madame S. quant à elle, se réjouit de voir que son commerce se développe et qu'il lui assure un revenu suffisant pour couvrir ses besoins et ceux de sa fille.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

¹ La dénomination Kosovo fait référence à la Résolution 1244/1999 du Conseil de Sécurité de l'ONU ODM/OIM, mai 2014